



Sophrologue

Certification niveau III inscrite au RNCP

Finalités de la formation

En tant que **Sophrologue Professionnel(le)**, vous pouvez exercer librement votre activité professionnelle car il n'y a pas besoin d'une reconnaissance académique du niveau d'études effectuées sous la responsabilité du ministère de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur comme les diplômes d'Etat. **Mais vous pouvez choisir de faire reconnaître votre qualification par l'Etat de niveau III**, sous la responsabilité du ministère chargé de la formation professionnelle.

Le Centre Evolution Formation – Patricia Penot est un Centre Préparateur pour l'obtention du titre de Sophrologue enregistré au RNCP – Répertoire National des Certifications Professionnelles, au nom de la SFS – Société Française de Sophrologie.

COMPETENCES ACQUISES

Afin d'obtenir la Certification de Sophrologue inscrite au RNCP, vous devez avoir validé les blocs de compétences suivants :

- Conception et animation d'un programme de séances de sophrologie
- Analyse des pratiques professionnelles
- Installation, développement et gestion des activités de sophrologie dans le cadre d'une activité libérale

PRE-REQUIS

- Être titulaire d'un diplôme ou titre de niveau Bac ou équivalent
- Avoir terminé et validé la formation en 2 ans de Sophrologue Professionnel(le) au sein du centre de formation
- Avoir terminé une formation de Sophrologue dans un autre centre de formation. Un bilan sera effectué en fonction des compétences acquises et validées
- Démontrer d'une motivation pour l'exercice d'une activité de Sophrologue en tant que telle

Si vous avez pratiqué au minimum 1 an temps plein dans une activité de Sophrologue, vous pouvez souscrire à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), en prenant contact directement avec la SFS.

DUREE FORMATION COMPLEMENTAIRE : 1 jour de 9h30 à 18h30 + 2 heures de supervision pédagogique + ½ jour de 14h à 18h de présentation des documents, soit 14 heures, sur 3 mois

METHODES PEDAGOGIQUES

Apport conceptuel, exercices d'application pratique, travail en sous-groupes, partage des expériences vécues entre tous les participants, observation, supervision pédagogique en visioconférence

FORMATRICES

- **Patricia Penot** : Sophrologue Humaniste Expert cycle supérieur, formation de formateur, membre de la SFS – Société Française de Sophrologie – *De part sa pratique professionnelle et l'accompagnement de ses clients depuis plus de 20 ans, Patricia partage les conclusions de ses recherches, alliant les aspects conceptuels aux pragmatiques, ce qui fait de cette formation, une formation unique en son genre.*
- **Régina Olivier** : Sophrologue praticienne certification inscrite au RNCP, Sophrologue Humaniste Expert cycle supérieur
- **Florence Kowalski** : Sophrologue praticienne certification inscrite au RNCP, Sophrologue Humaniste Expert cycle supérieur

LIEU : Centre Evolution - Montereau Fault Yonne

TARIF FORMATION COMPLEMENTAIRE : 288 euros

Participants : 4 minimum, 12 maximum

Prise en charge par une entreprise : + 100 euros de frais de gestion administrative

DATES FORMATION COMPLEMENTAIRE : 7 septembre de 9h30 à 18h30 + 14 décembre 2019 de 14h à 18h – Dates des visioconférences à déterminer

Centre Evolution Formation - 23 rue de la Poterie – 77130 MONTEREAU – Tel : 01 64 24 04 28 - www.evolutionsophroformation.com



PARCOURS PEDAGOGIQUE

Bloc Pédagogique : Conception et animation d'un programme de séances en sophrologie

En ayant suivi la formation de Technicien(ne) en Sophrologie (1^{ère} année, 192 heures), vous saurez

- Guider les techniques de sophrologie en fonction de leur intentionnalité (voix et adaptation du texte)
 - Pratiquer la Sophro-Etude des Phénomènes, afin d'orienter l'entraînement inter-séance de votre client, incluant la justification des choix techniques et leur adéquation en fonction de l'évolution du bénéficiaire
 - Conduire un accompagnement en suivant le fil pédagogique enseigné dans le cycle fondamental de la sophrologie
- Vous aurez validé par l'intermédiaire de mises en situation professionnelle reconstituées : une séance guidée + le déroulement d'une séance complète avec étude des phénomènes

En ayant suivi la formation de Sophrologue Professionnel-le (2^e année, 56 heures), vous saurez

- Mener des accompagnements en séances individuelles ou en groupes, de l'accueil, la conduite d'entretien pour analyser sa situation en vue de concevoir un projet d'accompagnement structuré à partir d'un objectif pédagogique posé en fonction de ses besoins, à la fin d'accompagnement
 - Utiliser des outils de communication et de relation d'aide : écoute active, gestes et postures, reformulation, ...
 - Accompagner les particuliers ou les salariés en matière de prévention et gestion du stress, de l'angoisse et de l'anxiété, des difficultés de sommeil et de la gestion de la douleur, et de les suivre en fonction de leurs apprentissages
 - Mesurer la réalisation des objectifs et des gains tout au long d'un programme d'accompagnement, grâce à l'élaboration d'indicateurs de mesure spécifiques au thème choisi
- Vous aurez validé un rapport de stage écrit et une soutenance orale de ce rapport de stage, devant un jury de professionnels.

Document délivré validant ce bloc de compétences : un certificat de compétences en matière de « Conception et Animation d'un programme de séances en sophrologie »

Bloc Pédagogique : Analyse des pratiques professionnelles en sophrologie

En ayant suivi la formation de Sophrologue Professionnel-le (2^e année, 40h) , vous saurez

- Grâce au stage d'application pratique, analyser vos pratiques professionnelles, en portant un regard constructif dans une logique d'amélioration de la qualité, grâce à vos recherches bibliographiques, lectures et échanges avec vos pairs.
- Vous aurez validé le rapport de stage écrit montrant la pertinence des recherches effectuées sur le cadre conceptuel et la variété des sources, ainsi que lors de la soutenance orale devant un jury de professionnels, vous aurez validé la pertinence de la prise de paroles, la richesse des échanges et le comportement adapté.

Document délivré validant ce bloc de compétences : un certificat de compétences en matière de « Analyse des pratiques professionnelles en sophrologie »



PARCOURS PEDAGOGIQUE

Bloc Pédagogique : Installation, développement et gestion des activités de sophrologie dans le cadre d'une activité libérale

En ayant suivi la formation de Sophrologue Professionnel-le (2^e année – 20h), vous connaîtrez

- Les modalités d'installation professionnelle et le statut qui pourrait le mieux vous convenir
- Les démarches de communication et de promotion de vos activités

Vous saurez

- Monter et présenter un projet d'action commerciale en entreprise, autour d'ateliers thématiques de groupe
- Vous aurez validé le projet d'action commerciale en situation concrète

Formation complémentaire - Démarches d'Installation Pratique – 1 jour + 2 heures de supervision pédagogique en visioconférence + ½ jour pour présenter vos travaux à un jury de formateurs, soit 14 heures sur une période de 3 mois

Vous allez acquérir :

- La construction d'un projet d'installation professionnelle. Description du projet dans ses dimensions juridiques et financières. Mise en expérience pratique
- Le prévisionnel de gestion, les postes de recettes et de dépenses, la projection du chiffre d'affaires sur plusieurs années
- La construction d'un kit de communication et de promotion de ses activités. Mise en expérience pratique

Une supervision pédagogique de 2 heures sera prévue avant la présentation des différents documents devant un jury de formateurs, pour contribuer à la réussite de votre projet.

- Vous aurez à valider une présentation écrite et orale d'un projet d'installation, une présentation d'un kit de communication et de promotion de vos activités, un prévisionnel de gestion

Document délivré validant ce bloc de compétences : un certificat de compétences en matière de « Installation, développement et gestion des activités de sophrologie dans le cadre d'une activité libérale »

Lorsque les 3 blocs de compétences seront validés, votre dossier sera présenté au jury de la SFS - Société Française de Sophrologie, qui a lieu 2 fois /an, en janvier et en juin. La SFS vous délivrera la Certification de Sophrologue enregistrée au RNCP – Répertoire Nationale des Certifications Professionnelles - Code NSF 330P – publié au Journal Officiel du 4 janvier 2019. *Code RNCP : 17965 / Code CPF : 309045*

Tarif de la Certification, à l'ordre de la SFS

Adhérent à la SFS : 30 euros

Non adhérent à la SFS : 100 euros



Contactez-nous !

MODALITES D'INSCRIPTION

Pour s'inscrire à la formation, la procédure est la suivante :

- Si vous avez suivi le parcours pédagogique de Sophrologue Professionnel(le), vous avez simplement à remplir la fiche d'inscription.
- Sinon, nous vérifierons vos pré-requis grâce à dossier de motivation. Vous nous renvoyez le dossier de motivation rempli, accompagné d'une lettre de motivation et d'une photocopie de vos certificats de formation en sophrologie. Vous serez informé de l'acceptation de votre candidature par email.
- Une fiche d'inscription électronique vous sera alors adressée. Une fois que vous nous l'avez retournée, avec un chèque de 50 euros pour les frais d'inscription, par chèque ou par virement bancaire, votre place est réservée. Vous avez un délai de rétraction de 10 jours après la date d'envoi de votre fiche d'inscription.
- Nous établissons un contrat de formation, ou une convention de formation si votre parcours pédagogique est pris en charge par une entreprise, en 2 exemplaires, dont un sera à nous retourner signé avec un chèque d'acompte de 30% du montant de la formation.

Le coût de la formation comprend l'animation des journées de formation, les manuels et fiches techniques de formation, la supervision pédagogique et la correction des différents travaux effectués en inter-session.

NOS « PLUS »

- Un parcours pédagogique adapté à votre situation
- Un petit nombre de participants (de 4 à 12)
- Un logo de reconnaissance des sophrologues formés par Evolution Formation
- Une inscription gratuite sur l'annuaire du site web du centre une fois certifié et installé en professionnel
- Vous pouvez souscrire à l'association « Le réseau des Professionnels » pour développer votre activité professionnelle en partenariat avec le Centre Évolution Formation.